

Préparation à l'exercice officinal

université
PARIS-SACLAY

FACULTÉ DE
PHARMACIE





Présentation

Le but de ce D.U. est de permettre une reconversion des candidats en vue d'un changement d'orientation professionnelle vers l'exercice en officine.

Il propose notamment de réactualiser ou d'améliorer ses connaissances en adéquation avec les missions accordées par la loi HPST (loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009) et de permettre au candidat d'effectuer un stage en officine, afin de pouvoir exercer les fonctions de pharmacien adjoint ou de pharmacien titulaire. La garantie de compétence est, en effet, l'une des conditions d'inscription au tableau de l'Ordre des pharmaciens.

Responsable de la formation

Hélène VAN DEN BRINK, Professeur

01 46 83 56 17 - helene.van-den-brink@universite-paris-saclay.fr

Dina DA SILVA, Secrétariat Formation Continue

01 46 83 52 56 - dina.da-silva@universite-paris-saclay.fr

Michèle BRISSIAUD, secrétariat (mercredi, jeudi et vendredi)

Tél. : 01 46 83 56 25 / 56 41 - michele.brissiaud@universite-paris-saclay.fr

Publics concernés

- **Pharmaciens titulaires du diplôme français d'État de Docteur en Pharmacie ou de Pharmacien**, quelle que soit la filière suivie en formation initiale
- **Pharmaciens titulaires d'un diplôme de pharmacien** ouvrant droit à l'exercice de la pharmacie en France
- **Pour les candidats étrangers (UE et hors UE)** : ils doivent être titulaires de l'équivalence des diplômes exigés pour les candidats français.

Dates

DU 19 SEPTEMBRE 2022

AU 29 SEPTEMBRE 2023

Examen : 1^{ère} session fin mai 2023
2^{ème} session fin juin 2023

Stage : 6 mois entre le 01/09/2022 et le 30/09/2023

Lieu

Faculté de Pharmacie Université de Paris-Saclay
Plateau Saclay
91400 ORSAY

Programme

MODULE 1 (du 20/10/22 au 13/12/22)

Étude et exécution de l'ordonnance (analyse critique, commentaire d'ordonnances)

MODULE 2 (du 27/09/22 au 13/12/22)

Médication officinale et premier recours

MODULE 3 (du 31/01/23 au 21/03/23)

Législation pharmaceutique et droit social

MODULE 4 (du 01/02/23 au 05/04/23)

Gestion de l'Officine entreprise (comptabilité, management, informatique)

Participation de nombreux professionnels

Modalité de contrôle des connaissances

Le DU est validé aux conditions suivantes :

- Assiduité obligatoire
- Validation des 4 UE. Moyenne générale au moins égale à 10/20, avec compensation entre les matières, sous réserve d'aucune note inférieure à 5/20.
- Validation du stage officinal

Le jury d'examen est constitué par les enseignants assurant la direction pédagogique et les responsables des modules choisis.

Format

. Enseignements : 127 h (assiduité obligatoire)

. Stage en officine 6 mois temps plein : 910 h

. Examen

Nombre minimum d'inscrits à suivre la formation : 10



DEVENIR

Taux de réussite supérieur à 90%

Acquisition de compétences en rapport avec un projet professionnel d'évolution sur poste ou réorientation.

Candidature et inscription

Examen des candidatures à partir de mars 2022
Inscription à partir de juillet 2022

* Les tarifs ne sont pas assujettis à la TVA

MODALITÉS DE CANDIDATURE

Examen des dossiers (CV, lettre de motivation, copie du diplôme, photo d'identité récente) à partir de mars 2021. En cas de besoin, entretien avec la Responsable de la formation.

Envoi du dossier à : helene.van-den-brink@universite-paris-saclay.fr

FRAIS DE FORMATION

Auprès du Service de Formation Continue,
Faculté de Pharmacie - Université PARIS-SACLAY
Sophie PARUSSOLO & Dina DA SILVA
01 46 83 56 49 / 52 56
sophie.parussolo@universite-paris-saclay.fr
dina.da-silva@universite-paris-saclay.fr

Possibilités de financement : Employeur, OPCO, Pôle Emploi

Toute demande est à effectuer par le candidat lui-même en se connectant sur le site concerné.

1300€*
DU = 4 modules
et 1 stage

250€*
Stage

300€*
1 module

FRAIS UNIVERSITAIRES

Auprès du Service de la Scolarité,
Faculté de Pharmacie - Université PARIS-SACLAY
Nadine ROBETTE - 01 46 83 53 44
nadine.robette@universite-paris-saclay.fr

380€*